

# Cours de citoyenneté, ou pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué

**Enfin, les élèves de l'enseignement officiel auront le choix entre une heure ou deux de cours de citoyenneté. Dont le contenu reste entièrement à définir d'ici septembre 2016.**

**BENOÎT MATHIEU**

Décidément, les fuites sont à la mode, ces temps-ci, dans le monde de l'enseignement. Après les questionnaires d'examens, c'est une partie du contenu du «Pacte d'excellence» qui a trouvé sa voie jusqu'à la rédaction du «Soir», alors que le tout doit être présenté par la ministre de l'Éducation en ce joli jeudi matin.

Pour rappel, en septembre dernier, Joëlle Milquet (cdH) lançait un vaste processus participatif visant à redéfinir l'école de demain et installer l'excellence à tous les étages de la maison «enseignement». Nom du bidule: Pacte d'excellence, justement. Dans un de ces rapports qui ont mobilisé plus de 700 contributions de provenances diverses (enseignement, experts externes, monde académique, société civile, etc.), figure la petite idée suivante: rallonger la journée scolaire jusque 16h30, voire 17h, et rapatrier au sein de l'école le travail personnel de l'élève, autrement dit les «leçons» et autres «devoirs». De quoi bousculer au passage un des tabous du secteur: les rythmes scolaires.

**«EPA», dès l'an prochain**

Une fuite qui a bien failli éclipser la «star» du jour: l'EPA. Pas une drogue

de cycliste, non, mais l'encadrement pédagogique alternatif. Mieux connu sous son petit surnom: le «cours de rien». Ce mercredi, le gouvernement de la Communauté française – puisque c'est toujours le nom officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles – a adopté en seconde lec-

ture son projet de décret visant à assurer, dès l'année scolaire prochaine, ce fameux EPA pour les élèves de l'enseignement officiel. Du moins, ceux qui choisiront d'être dispensés du cours de morale ou de religions, comme le stipule un arrêt de la Cour constitutionnelle rendu en mars dernier, et qui a considérablement compliqué la vie déjà pas très tranquille de Joëlle Milquet.

Concrètement, comment cela va-t-il se passer? Comme ceci. Les écoles disposeront de quatre mois, soit jusqu'en janvier 2016, pour mettre cet EPA en musique. Initialement, on parlait de septembre 2015. *«Il fallait offrir une bouffée d'oxygène»*, justifie la ministre. Ce qui n'empêche pas les établissements qui sont prêts à démarrer dès la rentrée. Et en attendant que ce «cours de rien» soit figé, les élèves seront «pris en charge» par les écoles. Activités, heures d'étude, à elles de trancher.

Qu'y aura-t-il dans cet EPA? Pas vraiment un cours, plutôt la réalisation d'un travail écrit ou d'une présentation orale sur les questions de citoyenneté. Bref, c'est encore un peu vague. *«Une énorme coquille*

*vide»*, assassinent les FDF.

**«Une vraie gageure»**

De toute façon, cet EPA aura la vie courte (un an dans le primaire, deux ans dans le secondaire), puisqu'il devrait être progressivement remplacé par un véritable cours de citoyenneté. Toujours dans l'enseignement officiel, faut-il le préciser. La nouveauté du jour, c'est qu'il sera possible d'opter pour deux heures de citoyenneté, au lieu d'une seule comme initialement prévu. Autrement dit, les élèves auront le choix: une heure, ou deux heures. Reste à en définir le contenu exact. *«Ce sera une vraie gageure de mettre tout cela en œuvre pour septembre 2016»*, a reconnu Joëlle Milquet.

Si le MR se réjouit de l'avènement de ce cours de citoyenneté, qu'il appelle de ses vœux depuis belle lurette, il souligne qu'il reste un paquet d'inconnues à lever. Et que sur le terrain, ce sera tout sauf facile à organiser. *«Pour les directeurs d'école, bonjour, ironise Françoise Bertieaux. En fait, c'est un vrai compromis à la belge. Aucun parti de la majorité ne perd la face et tout le monde a un petit peu ce qu'il veut. Cela a un coût: la complexité du système.»*

**«C'est un compromis à la belge. Cela a un coût: la complexité.»**

**FRANÇOISE BERTIEAUX**

CHEF DE GROUPE MR (PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE)